



FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2019



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



2019

**Instruments de financement
climatique à la Banque africaine de
développement**



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

Pour parvenir à un développement économique durable et à la résilience face au changement climatique en Afrique, l'obtention d'un financement externe est essentiel pour appuyer l'accélération de la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030. Ainsi, les Fonds climatiques permettent aux pays membres régionaux (PMR) :

- d'accroître les ressources nationales destinées afin de mettre en place des projets innovants dans les secteurs de l'énergie, la résilience climatique, la gestion durable des forêts;
- de mobiliser des fonds supplémentaires auprès de sources publiques et privées ;
- de réduire les obstacles pour le secteur privé et les autres investisseurs.

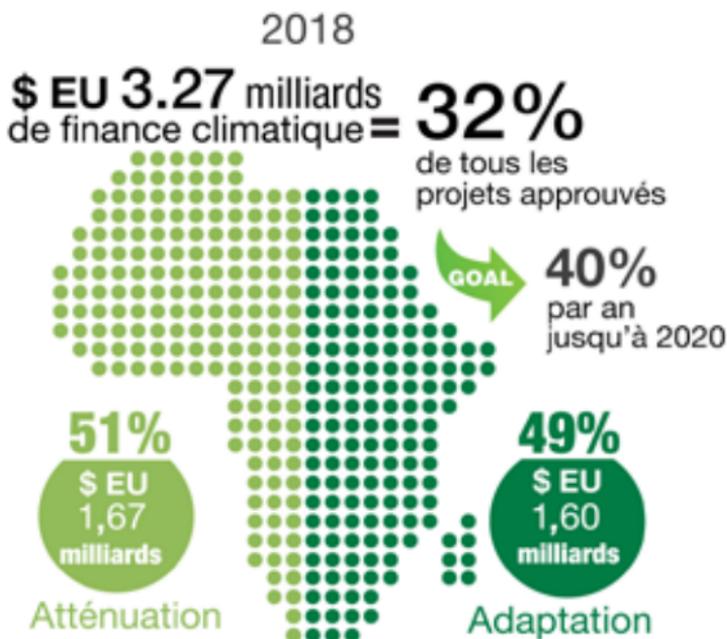
“Le changement climatique est le défi de développement le plus important de notre époque. La Banque africaine de développement travaillera en collaboration avec d'autres partenaires pour renforcer le financement de la lutte contre le changement climatique au profit des pays africains.”

Akinwumi Adesina

Président du Groupe de la Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement, premier acteur du développement de l'Afrique, étudie les possibilités de mettre en œuvre des mesures de lutte contre le changement climatique à grande échelle au travers du financement et du développement durable et inclusif pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

La Banque s'est engagée à **allouer 40 % de ses approbations de projets au financement de la lutte contre le changement climatique** d'ici 2020. Elle a déjà réalisé d'importants progrès au titre de cet engagement, passant de 9 % en 2016 à 32 % en 2018.



La Banque africaine de développement fournit un appui important à ses pays membres régionaux au travers d'un ensemble de fonds et d'initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique pour exécuter des projets et des programmes alignés sur les priorités de leurs CDN.

Par l'intermédiaire de ses départements changement climatique et croissance verte, énergies renouvelables, eau et assainissement, agriculture et agro-industrie, et infrastructure et développement urbain, la Banque mobilise un large éventail de ressources climatiques publiques et privées pour des projets dans les domaines de la gestion durable des forêts, de la résilience au changement climatique, des énergies renouvelables, des villes durables et de l'efficacité énergétique, entre autres.

FONDS EXTERIEURS



ADAPTATION FUND

Fonds d'adaptation (FA)

PAGE 7



Fonds d'Investissements Climatiques (FIC)

PAGE 15



Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

PAGE 21



GREEN
CLIMATE
FUND

Fonds vert pour le climat (FVC)

PAGE 19

FONDS INTERNES



**Fonds pour les changements climatiques
en Afrique (FCCA)**
PAGE 5



**Centre des technologies climatiques
en Afrique (CTCA)**
PAGE 9



African Water Facility

Facilité africaine de l'eau (FAE)
PAGE 11



**Fonds pour l'accélération du développement
agricole (FADA)**
PAGE 13



Fonds Special ClimDev Afrique (CDSF)
PAGE 17



**Initiative pour l'approvisionnement en eau et
l'assainissement en milieu rural (IAEAR)**
PAGE 23



Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA)
PAGE 25



**Fonds de développement urbain et municipal
(UMDF)**
PAGE 27

Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA)

LE FONDS

- Fonds fiduciaire multidonateurs géré par la Banque et alimenté à ce jour par l'Allemagne, l'Italie et la région de Flandre (Belgique), le FCCA aide les pays africains à mobiliser davantage de financements climatiques, et à faciliter une transition vers un développement inclusif à faible émission de carbone et résilient face au changement climatique, conformément à leurs CDN.

PORTEFEUILLE

- Huit (8) projets en cours d'exécution d'un montant total de 3,3 millions de dollars EU qui œuvrent à l'avancement de la préparation du financement de la lutte contre le changement climatique dans six (6) pays africains – ainsi que deux (2) projets multinationaux.
- Un portefeuille de projets d'une valeur supérieure à 7 millions de dollars EU à approuver en 2019 à la suite du dernier appel à propositions fera progresser l'accès aux financements climatiques et expérimentera des approches novatrices d'adaptation à travers le continent.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

- Le FCCA accorde aux gouvernements africains, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux institutions de recherche, aux institutions régionales et aux départements de la Banque des dons de petite taille (allant de 250 000 dollars à 1 million de dollars EU) pour des activités éligibles;
- Les fonds sont alloués par appels à propositions concurrentiels. Le FCCA n'examine pas les demandes de financement spontanées.
- La Banque collabore activement avec des donateurs potentiels pour mobiliser de nouvelles contributions en vue de soutenir le prochain appel à propositions.

CONTACT

Louise Helen Brown
africaclimatechange@afdb.org
bit.ly/AfDB-ACCF





ADAPTATION FUND

Fonds d'adaptation (FA)

LE FONDS

La Banque est une entité accréditée auprès du Fonds d'adaptation pour aider les pays africains à accroître leur capacité d'adaptation aux impacts négatifs du changement climatique et à réduire leur niveau de vulnérabilité à ces effets.

PORTEFEUILLE

En 2018, deux premiers projets ont été examinés en vue de l'élaboration et de la soumission d'une proposition complète début janvier 2019, à savoir : le projet « Ouganda – Renforcement de l'adaptation des petites villes et des communautés périurbaines dans les bassins versants de tailles moyennes au changement climatique », pour un montant estimé à environ 2,25 millions de dollars EU ; et le projet « Amélioration des capacités d'adaptation et de la diversification des moyens de subsistance pour les populations rurales pauvres du Nord du Malawi », estimé à 4,66 millions de dollars EU.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Le Fonds d'adaptation finance des projets et programmes qui visent à mettre en œuvre des interventions concrètes d'adaptation aux effets négatifs du changement climatique.

Pour solliciter un financement pour un projet ou un programme, les pays doivent soumettre leurs propositions par l'intermédiaire d'une institution accréditée qui peut être une entité nationale d'exécution (ENE), une entité régionale d'exécution (ERE) ou une entité multilatérale d'exécution (EME). Les propositions de projet soumises par les entités accréditées au Fonds d'adaptation doivent être alignées sur les priorités nationales pour être examinées par le Conseil d'administration du Fonds d'adaptation.

Bien que la Banque soit accréditée auprès du Fonds d'adaptation, elle n'est actuellement pas en mesure d'accéder aux ressources du Fonds, les échanges étant encore en cours au sujet du modèle de mise en place dudit partenariat, y compris l'accord de don qui doit être convenu par les deux parties concernant les projets financés par le Fonds.

CONTACT

Ayanleh Daher Aden
a.daheraden@afdb.org
www.adaptation-fund.org



LE FONDS

Le CTCA est un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en vue d'aider les pays d'Afrique subsaharienne à déployer des technologies à faible émission de carbone et résilientes au climat afin de faciliter l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Ce projet est exécuté au travers :

- du renforcement du réseautage et de la diffusion de connaissances en matière de transfert et de financement des technologies climatiques ;
- de la facilitation de l'intensification du transfert de technologies grâce à des réformes politiques, institutionnelles et organisationnelles des environnements nationaux et régionaux favorables;
- de l'intégration des technologies de lutte contre le changement climatique dans les programmes et projets d'investissement.

PORTFOLIO

Depuis sa création à la mi-2014, le CTCA a mis en œuvre des activités de projet dans douze (12) pays d'Afrique subsaharienne et au niveau régional.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Le CTCA fournit des services de conseil dans un bref délai par l'intermédiaire de contract-cadres avec les consultants et prestataires de services externes, répondant ainsi aux demandes des institutions nationales.

CONTACT

Ayanleh Daher Aden
a.daheraden@afdb.org
<https://www.african-ctc.net/>





Facilité africaine de l'eau (FAE)

African Water Facility

LE FONDS

- La FAE est une initiative du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) créée en 2004 et hébergée par la Banque africaine de développement, avec pour but d'aider les pays africains à atteindre les objectifs de la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025.

PORTEFEUILLE

- La FAE a financé 115 projets nationaux et régionaux dans 52 pays, y compris dans les États les plus vulnérables d'Afrique. Elle a mobilisé plus de 1,4 milliard d'euros grâce à ses activités de préparation de projets, qui constituent 70 % de son portefeuille.
- En moyenne, chaque euro fourni par la FAE a permis d'obtenir 32 euros dans le cadre d'investissements supplémentaires.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

La FAE octroie des dons allant de 50 000 euros à 5 millions d'euros pour soutenir des projets cadrant avec sa mission et sa stratégie. Ses trois activités stratégiques prioritaires sont:

- préparer des projets d'investissement pour mobiliser des fonds d'investissement pour les projets qu'elle finance ;
- fournir de petits investissements catalytiques, ou des fonds de démarrage, qui permettront aux projets d'adopter des innovations et/ou de mobiliser le secteur privé pour leur mise en œuvre ;
- entreprendre des activités de marketing et de promotion des investissements, afin d'accroître le nombre d'opportunités d'investissement et de projets financés dans le secteur de l'eau.

CONTACT

Mwinjaka Omari Ramadhani
o.mwinjaka@afdb.org
www.africanwaterfacility.org





Fonds pour l'accélération du développement agricole (FADA)

LE FONDS

Le Fonds pour l'accélération du développement agricole (FADA) est un fonds fiduciaire multidonateurs géré par la Banque africaine de développement avec le soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA) et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI). Il a pour objectif de débloquer des financements destinés à des projets d'infrastructures agricoles en prenant en charge les coûts de préparation que les promoteurs d'investissement ne peuvent supporter seuls.

PORTEFEUILLE

Depuis la création du FADA en 2013, environ 53 petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs agricole et de l'agro-industrie ont bénéficié de financement dans dix pays membres régionaux.

Le FADA intervient dans dix pays, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Nigéria, le Malawi, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Le FADA finance via des dons les coûts initiaux de développement d'un large éventail de projets d'infrastructures agricoles couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, allant de la production à la commercialisation. Ceux-ci peuvent émaner du secteur privé ou public et d'entreprises locales ou internationales. Les types de projets envisagés vont des routes de desserte rurales aux installations de transformation et de commercialisation des produits agricoles, en passant par les systèmes de petits exploitants agricoles. L'accent sera mis sur les projets qui contribuent à la sécurité alimentaire et au soutien aux petits exploitants agricoles.

Le FADA est disposé à soutenir les investissements des petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie dans les dix pays africains membres de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN) en Afrique.

CONTACT

Jonas Chianu
j.chianu@afdb.org
www.aftfund.org



LE FONDS

Créés en 2008 et avec une dotation de 8,3 milliards de dollars EU, les FIC fournissent un soutien financier aux pays à revenu intermédiaire et à faible revenu dans le domaine des technologies à faible intensité de carbone et du développement résilient au changement climatique. Ils fournissent un financement nouveau et additionnel en complément des mécanismes de financement bilatéraux et multilatéraux existants, afin de démontrer et de mettre en œuvre des mesures de transformation pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

PORTEFEUILLE

La Banque africaine de développement a appuyé l'élaboration de 39 plans d'investissement dans 27 pays en vue de jeter les bases de la transformation dans les secteurs des énergies renouvelables, du transport durable, de la gestion durable des forêts, de l'agriculture intelligente face au climat et de la résilience aux changements climatiques. La Banque gère actuellement un portefeuille de 25 projets d'investissement et 26 dons destinés à la préparation de projet pour un montant total de 831 millions de dollars EU. Ces projets ont été cofinancés par la Banque (à hauteur de 1,8 milliard de dollars EU) et par d'autres sources, qui ont mobilisé un montant supplémentaire de 10,3 milliards de dollars EU.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Les FIC comprennent :

- le Fonds pour les technologies propres (FTP) ;
- le Programme d'investissement forestier (PIF) ;
- le Programme pilote pour la résilience climatique (PPRC) ; et
- le Programme de passage à grande échelle des énergies renouvelables (SREP).

En plus des appels à compétition spécifiques et des programmes dédiés au secteur privé, les pays sont invités à soumettre un plan d'investissement pour les programmes individuels sollicitant un soutien financier pour réaliser la transformation.

CONTACT

Leandro Azevedo,
l.azevedo@afdb.org
cif_core@afdb.org
bit.ly/CIF_AfDB





LE FONDS

C'est un Fonds spécial multidonateurs créé pour fournir un appui aux pays, institutions et communautés d'Afrique en vue de renforcer leur résilience face aux impacts du changement climatique et de la variabilité climatique, avec trois domaines d'action prioritaires, à savoir :

- la production, la diffusion à grande échelle et l'utilisation d'informations climatiques fiables et de qualité pour le développement en Afrique ;
- le renforcement de la capacité des décideurs et des institutions d'appui aux politiques pour produire des analyses et des données probantes de qualité sur le changement climatique et ses implications pour l'Afrique, à utiliser dans le cadre de la planification du développement ;
- la mise en œuvre de pratiques d'adaptation pilotes qui démontrent la valeur de l'intégration des informations climatiques dans la planification du développement et qui permettent de susciter une prise de conscience des populations pour éclairer la prise de décisions.

PORTEFEUILLE

Le portefeuille du Fonds comprend, à ce jour, 28 projets nationaux et régionaux qui renforcent l'infrastructure et la capacité des réseaux pour l'observation du climat et des phénomènes météorologiques violents et leur prévision en Afrique.

QUI Y EST ELIGIBLE ?

- Les pays africains ou les institutions, organisations ou agences spécialisées qui entreprennent des activités sur le territoire de ces pays ;
- Les organisations non gouvernementales, les services communautaires et les organisations à base communautaire. Pour être éligibles, ces organismes doivent démontrer leur crédibilité et leurs expériences dans les domaines d'intervention du Fonds.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

- Téléchargez le manuel des opérations et procédures du CDSF sur le site web climdev-africa.org.
- Soumettez une note conceptuelle de projet complète conformément à l'annexe III du Manuel des opérations et procédures du CDSF à l'adresse suivante : cdsf@afdb.org.

Le Fonds fournit un appui à l'élaboration de projets pour remédier à la faiblesse des capacités de bon nombre de ses bénéficiaires potentiels.

CONTACT

James Kinyangi
j.kinyangi@afdb.org
CDSF@afdb.org
<https://rebrand.ly/CDSF>





GREEN
CLIMATE
FUND

Fonds vert pour le climat (FVC)

LE FONDS

Le FVC a été créé en 2010 en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il est entré en activité en 2015. Le principal objectif du FVC est de promouvoir un changement de paradigme en faveur d'un développement à faible émission et résilient au changement climatique dans les pays en développement. La Banque est l'une des entités accréditées auprès du FVC, à travers lesquelles le Fonds décaisse ses financements au profit des pays bénéficiaires. Les décisions de financement sont guidées par six critères d'investissement reflétant les principales caractéristiques du FVC.

PORTEFEUILLE

La Banque compte quatre (4) propositions de financement approuvées par le Conseil d'administration du FVC en 2018, d'un montant total de 169,6 millions de dollars EU de ressources financières concessionnelles du FVC.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Le FVC offre deux formes différentes d'accès direct :

- l'accès direct standard : dans ce cas de figure, l'exécution du projet est assurée par un organisme national plutôt qu'un organisme international (une « entité nationale d'exécution »). Dans ce modèle, les décisions de financement, c'est-à-dire quels projets/programmes reçoivent quels montants avec quels instruments financiers, sont prises au niveau mondial ;
- l'accès direct amélioré : pour lequel les pouvoirs de décisions de financement sont également dévolus aux niveaux nationaux, par exemple par la fourniture de ressources aux Fonds nationaux pour le climat (FNC), qui peuvent alors prendre des décisions de financement individuelles. Les deux modèles sont soumis au processus à double sens: note conceptuelle + proposition de financement.
- l'accès via les entités multinationales ou régionales de mise en œuvre, au nombre desquelles la BAD: A l'instar d'autres entités accréditées du FVC, la Banque sert également de canal d'accès aux ressources du FVC, pourvu que la Banque aussi cofinance les projets à soumettre au Fonds.

CONTACT

Timothy Afful-Koomson
t.afful-koomson@afdb.org
bit.ly/GCF_AfDB





Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

LE FONDS

Le FEM est un Fonds fiduciaire multidonateurs qui finance des actions visant à faire face aux principales menaces qui pèsent sur l'environnement mondial. Il fournit des dons et un financement concessionnel pour couvrir les coûts additionnels associés à la transformation d'un projet présentant des avantages au niveau national pour l'environnement mondial.

PORTEFEUILLE

Le portefeuille de projets du FEM de la Banque compte, à ce jour, 38 projets dans 33 pays, pour un montant total de 313 millions de dollars EU de cofinancement sous forme de dons octroyés par le FEM pour exécuter des opérations de la Banque évaluées à 2,3 milliards de dollars EU mobilisés sur ses ressources propres et auprès d'autres partenaires extérieurs.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Les pays en développement et les pays en transition qui ont ratifié les principaux accords multilatéraux sur l'environnement au service desquels est le FEM peuvent accéder au financement. Les ONG, les instituts de recherche et autres peuvent être partenaires du projet ou solliciter des dons de petite taille.

Le FEM administre plusieurs fonds, dont le Fonds fiduciaire du FEM, le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC). Le Fonds fiduciaire du FEM finance des activités dans cinq domaines d'intervention, à savoir : la biodiversité, l'atténuation des changements climatiques, les produits chimiques et les déchets, la dégradation des sols, et les eaux internationales. Le FPMA et le FSCC financent des activités d'adaptation au changement climatique.

Les projets doivent être conformes aux priorités et programmes nationaux, être pertinents pour un ou plusieurs domaine(s) d'intervention du FEM, à sa stratégie opérationnelle ainsi qu'à l'environnement, et être approuvés par le point focal national du FEM. Des ressources limitées sont disponibles par pays ou par domaine d'intervention.

CONTACT

Ayanleh Daher Aden
a.daheraden@afdb.org
gefafdb@afdb.org
bit.ly/AfDB-GEF





Initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR)

L'INITIATIVE

L'IAEAR est une initiative à l'échelle de l'Afrique hébergée par la Banque africaine de développement (BAD). Elle est une réponse régionale visant à résoudre la crise de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en milieu rural en Afrique. L'Initiative est financée par des contributions de la Banque, d'organismes bilatéraux et multilatéraux, de gouvernements et de communautés africains et du Fonds fiduciaire de l'IAEAR. L'objectif global du Fonds est d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural en Afrique, afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs de la Vision africaine de l'eau.

PORTEFEUILLE

Depuis la création de l'IAEAR en 2003, la Banque a investi 1,7 milliard d'euros dans le financement de 67 programmes d'IAEAR dans 35 pays.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Le Fonds fiduciaire de l'IAEAR soutient les projets et programmes d'eau et d'assainissement en milieu rural en finançant des opérations d'investissement, en renforçant les processus et systèmes sectoriels, ainsi qu'à travers le plaidoyer et le renforcement des connaissances.

- Les activités éligibles aux ressources du Fonds fiduciaire de l'IAEAR sont l'infrastructure d'alimentation en eau spécifiquement pour les États en transition, l'assainissement, le développement des politiques d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural, la préparation des programmes et projets ainsi que le renforcement des capacités et la formation.

CONTACT

Jochen Rudolph
j.rudolph@afdb.org
bit.ly/RWSSI



Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA)

THE FUND

Fonds multidonateurs hébergé par la Banque, auquel ont contribué à ce jour le Danemark, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie, SEFA promeut les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique par le biais de projets de petite et moyenne envergure menés par le secteur privé et nécessaires pour stimuler la transition du continent vers une croissance plus inclusive et verte.

PORTEFEUILLE

Cinquante-et-un (51) projets sont en cours d'exécution pour un montant total de 75 millions de dollars EU à l'échelle du programme (préparation des projets, prises de participation et environnement favorable) et le Fonds dispose d'environ 10 millions de dollars EU de ressources nettes destinées aux projets disponibles pour répondre aux besoins de la réserve de projets au cours des 18 mois à venir.

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

Les options de financement disponibles par le biais du SEFA comprennent des dons pour la préparation de projets, des prises de participation et des dons pour la création d'environnements favorables :

- des dons d'appui à la préparation de projets octroyés à des entreprises privées ou à des organismes du secteur public dans le but de devenir un producteur d'électricité indépendant (PEI) ou de conclure un partenariat public-privé (PPP) ;
- des dons pour la création d'environnements favorables octroyés aux institutions publiques telles que les pays membres régionaux, les gouvernements, les agences sectorielles, les organismes parapublics et les entités régionales (communautés économiques, pools d'électricité, services publics d'électricité et associations réglementaires).

CONTACT

Secrétariat du SEFA
sefa@afdb.org
tiny.cc/SEFA



LE FONDS

Lancé en avril 2019, l'UMDF est un fonds fiduciaire multidonateurs auquel contribuent le Fonds nordique de développement, l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Le Fonds est conçu pour aider les villes et municipalités africaines à améliorer leur résilience et à mieux gérer la croissance urbaine par la planification, la gouvernance et la qualité des services de base. L'UMDF s'emploie à renforcer l'assistance technique, le renforcement des capacités dans le domaine de la planification urbaine, de la préparation de projets et de la gouvernance pour renforcer la viabilité et la compétitivité des villes africaines en vue d'un développement économique et social durable.

PORTEFEUILLE

Suite à sa première réunion du Comité de suivi tenue en avril 2019, l'UMDF s'emploiera à réaliser ses premiers projets en 2019 à travers cinq (5) études de diagnostic urbain à l'échelle du continent et une étude de préfaisabilité pour un projet de régénération urbaine en Afrique de l'Est (pour un montant de 2 millions de dollars EU d'engagements au titre de l'année 2019).

COMMENT ACCÉDER AU FONDS

L'appui de l'UMDF va en direction des municipalités et est fourni au travers de dons d'assistance technique. Les activités éligibles peuvent inclure : le renforcement des capacités pour la préparation, la gestion et la mise en œuvre de projets bancables; les mises à jour des plans directeurs prenant en compte des questions urgentes telles que la sécurité, l'inclusion, la résilience, la durabilité, l'adaptation au changement climatique et la mobilité urbaine ; l'examen des structures de gouvernance municipales et du cadre réglementaire élargi pour faciliter l'accès au financement commercial ; des outils appropriés pour gérer et fournir les services municipaux, collecter régulièrement des données et formuler des politiques d'occupation des sols, entre autres.

CONTACT

Stefan Atchia
s.atchia@afdb.org
tiny.cc/UMDF





ClimateFinance@afdb.org

www.afdb.org